

PROCÉDURE D'ADMISSION DE 1^{RE} SECONDAIRE RENTÉE SCOLAIRE 2018-2019

ÉTAPE 1 : COMPLÉTER LE FORMULAIRE D'ADMISSION EN LIGNE AVANT LE JEUDI 12 OCTOBRE 2017.

ÉTAPE 2 : RETOURNER PAR COURRIER OU EN PERSONNE LES DOCUMENTS SUIVANTS AVANT LE 6 OCTOBRE À L'ADRESSE :

Collège de Montréal
Bureau des admissions
1931 Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E3

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- Le bulletin final de 4^e année (une copie);
- Le bulletin final de 5^e année (une copie);
- Une copie du certificat de naissance. Si le certificat de naissance provient d'un autre pays, une traduction officielle est requise. L'original du certificat de naissance sera nécessaire pour copie conforme si le candidat devient admissible et procède à son inscription par la suite;
- Une photo format passeport de l'enfant ;
- Un chèque d'admission de 50 \$ à l'ordre du Collège de Montréal.

Note : Après le 6 octobre, prière de déposer les documents ci-haut mentionnés en main propre au Collège lors de votre passage à l'examen d'admission.

ÉTAPE 3 : SE PRÉSENTER À L'EXAMEN D'ADMISSION.

- Le samedi 14 octobre ou le dimanche 15 octobre 2017, de 8 h à 11 h 30;
- Au complexe sportif du Collège de Montréal;
- Stationnement disponible sur le terrain du Collège;
- Accès par l'entrée principale : 1931 Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3;
- Tout le matériel nécessaire pour les examens et une collation seront fournis aux candidats;
- Pendant les examens, l'équipe de direction du Collège donne rendez-vous aux parents à la salle de spectacle pour une présentation sur les différents aspects de la vie scolaire et pédagogique, le processus d'admission et pour répondre à toutes les questions.